



Communiqué de presse

Plus de 100 participants, opérateurs des télécommunications, responsables de télévisions et de radios, d'associations de consommateurs, représentants du gouvernement, de partis politiques, représentants de la société civile, professionnels du cinéma, acteurs culturels, journalistes, ont pris part les 09 et 10 décembre 2013, à Dakar, à l'atelier d'information et de concertation pour une transition réussie de l'analogique vers le numérique pour la télévision et la radio.

Cet atelier national était organisé par la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), en collaboration avec le Conseil national de Régulation de l'Audiovisuel (CNRA). Dans les huit pays, l'UEMOA a pris la décision en accord avec les autorités des Etats membres et a conduit l'exercice, de concert avec les instances nationales responsables de la mise en œuvre au niveau national.

Au Sénégal, le CNRA est responsable, avec comme maître d'œuvre le Comité national de Pilotage de la Transition de l'Analogique vers le Numérique (CONTAN), créé par décret présidentiel en novembre 2013 pour conduire le processus.

Les objectifs étaient d'informer tous les acteurs des structures administratives et des institutions publiques et privées censées jouer un rôle majeur dans cette transition numérique sur :

- les enjeux de la transition numérique ;
- les décisions prises au niveau régional ;
- la vision de la Commission de l'UEMOA de la transition numérique ;
- les dispositions à prendre, en direction des populations, pour une transition numérique réussie.

Dès l'ouverture de l'atelier, le Premier ministre, Madame Aminata Touré a interpellé « *Nous assistons sans être en mesure d'en inverser la tendance (y avons-nous d'ailleurs intérêt) à la naissance d'une nouvelle société dans laquelle l'information et le savoir circulent à grande vitesse et sillonnent la planète quasiment sans médiation, ne demandant qu'à trouver auprès des peuples l'intelligence d'en tirer le meilleur parti possible. Chaque nation, ira s'abreuver à cette source inépuisable, avec ses propres références, ses valeurs et ses apports féconds. Elle en tirera ce qui l'intéresse et y versera une part de son identité afin de participer activement à cette civilisation du brassage qui va redessiner les relations au-delà des frontières physiques. Le numérique est une aubaine. Mais, il faudra également veiller à ce que les programmes qui viennent d'ailleurs « soient en adéquation avec notre culture ».*

A l'issue de deux jours de discussions et d'échanges, les recommandations suivantes ont été formulées à l'attention du Gouvernement sénégalais pour la réussite de la transition numérique :

Au plan juridique :

- Adapter les textes juridiques devant régir le secteur audiovisuel, en tenant compte des recommandations formulées par la réunion des Ministres en charge de la Communication, des

Télécommunications et des TIC des Etats membres de l'UEMOA tenue le 6 novembre 2012 à Ouagadougou ;

- Réviser le cadre juridique de la publicité ;
- Prendre les dispositions réglementaires pour interdire l'importation et la vente des postes téléviseurs analogiques et numériques non conformes dans les meilleurs délais ;
- Elargir le champ de compétence et les attributions de l'autorité de régulation de l'audiovisuel.

Au plan du financement :

- Mettre les moyens financiers nécessaires à la disposition du CONTAN pour la réussite du processus ;
- Favoriser la mise en place de partenariats public-privé pour la mise en place des infrastructures ;
- Valoriser les actifs de l'Etat et les mutualiser dans un patrimoine commun sous forme de partenariat public-privé ;
- Adopter des mécanismes économiques visant à minimiser les coûts de transition ;
- Prendre des mesures fiscales pour exonérer l'importation des équipements entrant dans le cadre de la transition numérique ;
- Adopter les mesures d'accompagnement suivantes pour les acteurs de la transition numérique :
 - la réduction des taxes sur les équipements à l'importation ;
 - la facilité d'importation des équipements de diffusion par les opérateurs ;
 - l'accès du public aux supports de réception à des coûts abordables ;
 - la mise en place d'un dispositif d'aide aux ménages démunis ;
 - l'accès à moindre coût des médias privés (commercial, communautaire) au multiplex ;

Au plan de la communication

- Elaborer et mettre en œuvre dans les meilleurs délais une stratégie de communication prenant en compte les différents acteurs de la transition numérique ainsi que le grand public, notamment :
- Impliquer les collectivités décentralisées dans la sensibilisation des populations dans le processus de transition vers la TNT ;
- Impliquer les radios communautaires dans la sensibilisation par une communication dans les langues nationales.

Au plan de la formation :

- Mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités au niveau national et communautaire.

Au plan technique et environnemental

- Diligenter une étude sur l'état des lieux de toutes les infrastructures techniques (privées et publiques) en vue de déterminer le coût des infrastructures à mettre en place avant la fin du mois de mai 2014 ;
- Prendre des mesures incitatives pour la collecte et le recyclage des récepteurs TV analogiques.

Babacar TOURE, Président du CNRA, déclare « *cet atelier est un pas dans la bonne direction par son caractère inclusif, par la qualité et la diversité des intervenants, par la participation intéressante de représentants de toutes les parties prenantes. Les enjeux dépassent nos personnes et intéressent toute la société sénégalaise. Toutes les composantes et toutes les régions du pays doivent s'y retrouver. Personne ne doit être, ni se sentir exclus des opportunités qu'offre le passage de l'analogique au numérique. Il doit être un processus structurant et fédérateur. C'est pourquoi nous en appelons à la constitution d'une vaste alliance pour le développement et l'appropriation du numérique par tous les segments de notre population, aussi bien dans les villes que dans les campagnes. Personne ne doit rester sur le bord de la route. Et l'Etat du Sénégal a le devoir d'assurer le service universel pour tous. Et permettre aux différents opérateurs d'être disponibles partout, de produire et véhiculer des contenus appropriés, pas seulement dans les endroits où la demande est solvable. Le maître-mot ici est « **le numérique pour tous** », au regard des formidables enjeux de société qu'il charrie* ».

Amadou TOP, Directeur exécutif du CONTAN résume l'esprit de la rencontre en ces mots : « *Nous prenons collectivement conscience de la tâche immense qui nous attend pour basculer de l'analogique au numérique dans les meilleures conditions au bénéfice des citoyens, des consommateurs entre autres acteurs. Les autorités et les partenaires devront prendre en compte les intérêts spécifiques des divers segments d'acteurs et usagers qui composent la société et l'économie de notre pays. Après la tenue de cet atelier, nous partons sur de bonnes bases pour que l'Etat facilite la réponse aux attentes et besoins avant la date butoir du 17 juin 2015 que nous devons absolument respecter* ».

Rappelons que Monsieur Macky SALL, Président de la République, soulignait, lors de l'atelier du Réseau francophone des Régulateurs de Médias (REFRAM), tenu à Dakar les 5 et 6 novembre 2012 : « *la régulation ne porte pas sur des médias indifférenciés, ni neutres. Ces médias véhiculent des pulsions, des émotions, des sensibilités, des visions, des représentations en un mot du vécu et du ressenti dont l'expression – ou plutôt les expressions- peuvent être sources d'incompréhension, de malentendus, voire de stigmatisation, de divisions et de conflits. Une attention particulière doit ainsi être portée à la production, à la coproduction, et à la circulation de contenus en quantité et en qualité suffisamment importantes et à la portée du plus grand nombre. L'appât du numéraire ne doit pas dévoyer les bénéfices du numérique pour tous.*

C'est une expérience unique qui ouvre une nouvelle ère pour les médias et les services de communication, nous devons alors mettre toutes les chances de notre côté pour passer cette étape de transition avec succès ».

Fait à Dakar, le 10 décembre 2013